

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**BORDEREAU DE VERSEMENT DES SOMMES COLLECTÉES AU
TITRE DE LA FRACTION RÉGIONALE DE LA TAXE
D'APPRENTISSAGE**

A remettre en un seul exemplaire au plus tard le **30 avril 2018** à votre service des impôts des entreprises (SIE) accompagné des sommes dues.

Identification de l'organisme collecteur	
Dénomination :	
N° SIRET :	
Adresse :	
Complément d'adresse :	
Code postal :	Commune :

Sommes à verser au comptable de la Direction générale des finances publiques au titre de la fraction régionale pour l'apprentissage€ (Code R17 : 0665)
---	------------------------------------

Mode de paiement : en numéraire ; par chèque bancaire ; par virement⁽¹⁾ ;

Cadre réservé à l'administration							
Date de réception :							
<table border="1"><tr><td>SOMME</td><td>Date</td></tr><tr><td></td><td>N° PEC :</td></tr><tr><td></td><td>N° d'opération Médoc</td></tr></table>	SOMME	Date		N° PEC :		N° d'opération Médoc	
SOMME	Date						
	N° PEC :						
	N° d'opération Médoc						

⁽¹⁾ Sur le compte du Trésor à la Banque de France dont le numéro vous sera communiqué sur simple demande auprès de votre SIE.